



Service urbanisme

Place de la mairie

SEGONZAC

Tél: 05 45 83 40 41

AVIS DE DÉPÔT

Vu l'article R 423-6 du Code de l'Urbanisme

PC 16366 26 00010

Déposé le	31/07/2026
Par	SARL LOUVET-VERNEUIL
Pour un projet de	Construction d'un hangar agricole en remplacement d'un existant trop petit, accolé à un bâtiment existant. Hangar entièrement en bois, toiture everite, recouverte de tuiles anciennes.
Sis à l'adresse	LOGIS DE MAZOTTE SEGONZAC
Parcelle cadastrale	I 0660
Superficie du terrain	103890.00 m²
Surface de plancher créée	192.00 m²
Hauteur du projet	m
Nombre de logements	
Affiché le	Fri Jul 31 2026 11:32:27 GMT+0200 (heure d'été d'Europe centrale)

Fait à SEGONZAC,
le 31/07/2026